

RESTITUTION

Journée du Réseau des Référents éthiques en Aquitaine

3 juillet 2024

L'ERENA Site Aquitain développe un réseau de référents d'instances éthiques des établissements sanitaires et médico-sociaux en Aquitaine (Réseau des Référents éthiques).
Son objectif : partager des ressources, développer et maintenir des liens
entre les instances éthiques de l'ex-région.

Vous pouvez y participer !

Déclarer un référent et/ou une instance éthique [ICI](#)





**Réseau des
Référents
éthiques**
en Aquitaine



Espace de Réflexion Éthique
de Nouvelle-Aquitaine
BORDEAUX

Journée de rencontre 3 juillet 2024

PROGRAMME

9h30 - Accueil café

10h00 - **Introduction** et point sur les activités de l'ERENA Bordeaux

10h30 - **Focus : Le comité d'éthique** : Charte et règlement intérieur : quels en sont les points essentiels ?

11h00 - **Conférence de Judith Fischer « La place de l'éthique en institution »** et discussion

12h30 - Déjeuner

14h00 - **Présentation d'un comité éthique** (le BEE-Bagatelle Espace Ethique par le Dr Julie Pouget) et échanges sur l'organisation d'une instance éthique

14h45 - **Atelier plénier autour de l'analyse d'une situation clinique** apportée par un participant et discussion

16h15 - **Conclusion**



Hôpital Xavier Arnoz
Institut des Métiers de la Santé (IMS)
Salle 10 - Avenue du Haut-Lévêque
33604 PESSAC Cedex



INTRODUCTION

Par le Pr Véronique Avérus, (MD, PhD éthique médicale et soignante), Professeure associée - Chef de service de médecine palliative CHU de Bordeaux, Directrice de l'ERENA site d'appui Aquitain.

« Mesdames, messieurs, chères et chers référent.e.s des comités d'éthique de la région, soyez les bienvenu.e.s à Bordeaux.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui à cette journée de réflexion de l'Espace de Réflexion Éthique de la Nouvelle-Aquitaine (ERENA) site d'appui Aquitain.

Au cours de cette journée, après une courte présentation des activités de notre site d'appui Aquitain de l'ERENA, nous aurons l'occasion de partager nos expériences de mise en œuvre et de fonctionnement d'un comité d'éthique grâce à plusieurs interventions :

- **Un Focus sur les documents cadres d'un comité d'éthique : la charte et le règlement intérieur ;**
- **Une conférence de Judith Fischer, infirmière formatrice et membre du bureau de l'association PRISME (anciens du Master Soins, éthique et santé de l'Université Bordeaux Montaigne), sur le thème de « La place de l'éthique en institution » ;**
- **La présentation d'un comité d'éthique : le Bagatelle Espace Ethique, par le Dr Julie Pouget, médecin de soins palliatifs, Chef de pôle de Soins de Support et Parcours Patient de la Maison de Santé Protestante de Bordeaux Bagatelle, et présidente du comité d'éthique.**

L'après-midi, nous vous proposons d'aborder les différentes étapes de l'analyse d'un questionnement éthique à partir d'un cas clinique pratique que vous nous proposerez.

Nous clôturerons cette journée à 16h30. J'espère qu'elle sera riche en discussions intéressantes autour du partage de vos expériences.

Encore une fois, je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie de votre présence. Que cette journée soit fructueuse et inspirante pour nous tous. »

POINT SUR LES ACTIVITES DE L'ERENA site Aquitain

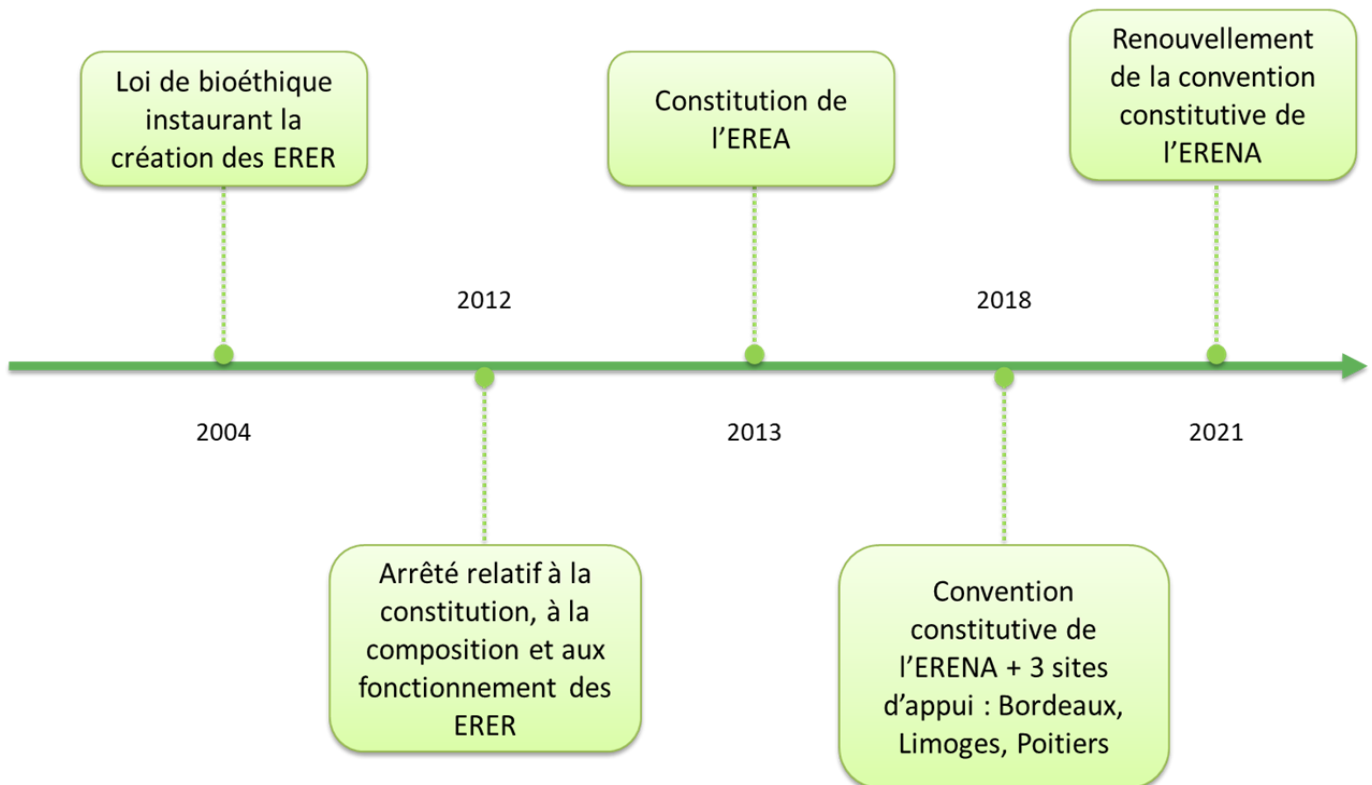
CONTACT

Espace de Réflexion Éthique de Nouvelle Aquitaine – Site Aquitain
CHU de Bordeaux - GH Saint André, 1 rue Jean Burguet, 33075 BORDEAUX Cedex
05 57 65 69 74 - erena.bordeaux@chu-bordeaux.fr



Plus d'information sur l'[organisation de l'ERENA site d'appui aquitain](#)

L'ERENA en quelques dates



Fin 2024 interviendra le renouvellement de la convention constitutive de l'ERENA.

Comme il est convenu, la direction de l'ERENA changera de site et c'est le site Aquitain qui en assurera la direction et la coordination pour les 3 prochaines années (2025-2027), sous la direction du Pr Véronique Avérous.

ERENA Site d'appui Aquitain : un acteur sur le territoire aquitain (rappel des missions)

- ✓ **Former**
 - Interventions et coordinations de formations universitaires et formation continue en éthique et bioéthique dont l'appui méthodologique à la création et à l'animation d'un comité d'éthique, les Ateliers de la Bioéthique étudiants

- ✓ **Accompagner**
 - Les professionnels et les établissements sanitaires et ESSMS *Cellule de soutien éthique*
 - Réseau des référents éthiques aquitain

- ✓ **Informier et sensibiliser**
 - Les professionnels de santé, le grand public, les étudiants, les lycéens
 - En organisant, co-organisant et participant à des colloques, conférences, débats, cafés éthiques, rencontres...

- ✓ **Développer des partenariats** avec les universités du territoire, les réseaux régionaux (Capalliatif, CREA NA, Centre Intim'Agir...), des partenaires privés et publics, CCNE, CNERER, l'académie de Bordeaux...



EVENEMENTS

Les événements passés

- Colloque annuel ERENA « Hospitalité et Laïcité, mieux accueillir la différence dans un climat hospitalier » 24/11/23
> [Lien vers les ressources](#)
- Colloque ERENA « La visite, signe de reliance, source d'humanité » 04/04/24
> [Lien vers le replay](#)
- Conférence « Intelligence artificielle en santé, quels enjeux éthiques ? » 26/06/24
> [Lien vers le replay](#)

Les événements à venir

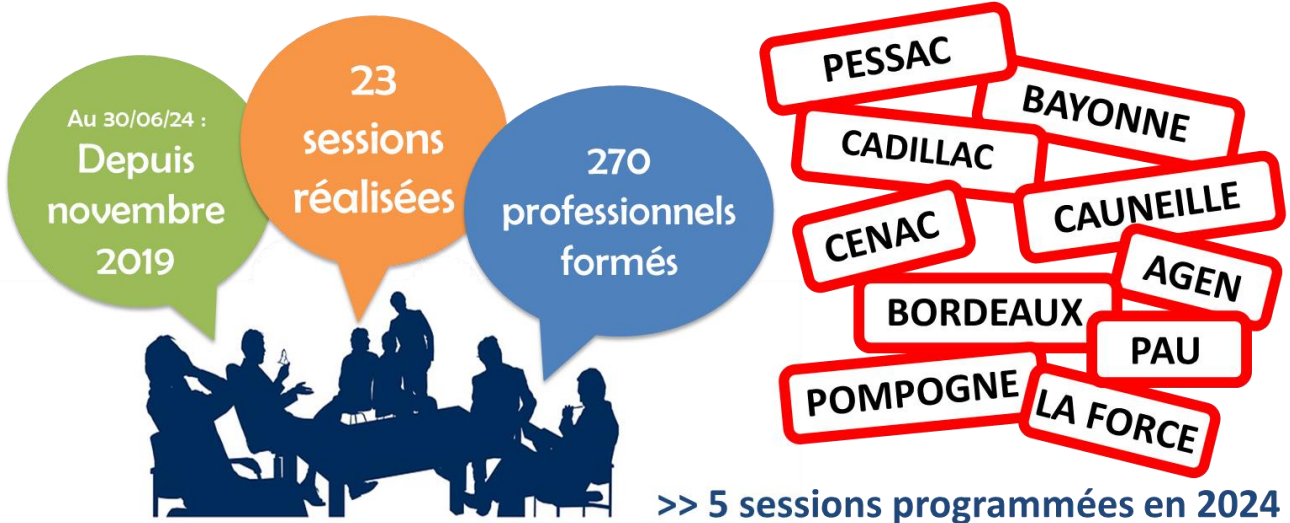
- Colloque « L'expertise en santé, enjeux éthiques », 29/11/24 à l'IMS Hôpital Xavier Arnoz, Pessac, 33
> [Lien vers la présentation](#)
- Palliadam – 4^e journée des soins palliatifs à domicile 21/11/24
> [Lien vers le pré-programme](#)
- Colloque ERENA Bordeaux « Intimité, enjeux éthiques » (*gratuit*)
Période prévisionnelle : mai 2025
- Journée des référents éthiques en Aquitaine (*gratuit*), 02/07/2025 à l'IMS Hôpital Xavier Arnoz, Pessac, 33
- Journée des référents éthiques Sud Aquitaine (*gratuit*), lieu à déterminer (dépt 40 ou 64)
Période prévisionnelle : Novembre 2025

FORMATIONS

Participation de l'ERENA site aquitain à l'offre de formation universitaire du territoire

Co-organisateur	Collaborateur	Collaborateur
DU Éthique clinique, bioéthique et fin de vie	DU Éthique soignante	Master 2 Soin, Éthique, santé
		

Coordination d'une offre de formation continue sur 3 jours : « Appui méthodologique à la création et à l'animation d'une instance éthique »



Au 30/06/24 :
Depuis
novembre
2019

23
sessions
réalisées

270
professionnels
formés

PESSAC
BAYONNE
CADILLAC
CENAC
CAUNEILLE
BORDEAUX
AGEN
PAU
POMPOGNE
LA FORCE

>> 5 sessions programmées en 2024



Dates 2025 inscrites au catalogue de l'IMS Académie

Session 1 : Mardi 25 mars (J1) et Mercredi 26 mars (J2) ; Mardi 13 mai (J3)

Session 2 : Mardi 14 octobre (J1) et Mercredi 15 octobre (J2) ; Mardi 25 novembre (J3)

Lieu : IMS académie, Pessac (33)

A savoir :

La formation peut aussi être délocalisée et organisée sur demande dans votre département et votre établissement (zone : 24, 33, 40, 47, 64) (10 inscrits minimum).

Elle est dispensée en collaboration avec l'IMS Académie, organisme de formation continue de l'Institut des Métiers de la Santé du CHU de Bordeaux. L'IMS Académie est enregistrée sous le n° 7233 P 00 11 33 et il est certifié Qualiopi.

Renseignements et inscription :

Tél. 05 57 65 65 86 - Fax 05 57 65 63 87. Mail : ims.academie@chu-bordeaux.fr

L'ERENA Bordeaux est à votre disposition pour toute question concernant cette formation au 05 57 65 69 74 et erena.bordeaux@chu-bordeaux.fr



ADHERER A L'ERENA SITE D'APPUI AQUITAIN

L'ERENA propose à chaque établissement adhérent des membres signataires de la [convention constitutive](#) une adhésion de collaboration gratuite et non obligatoire.

Cette adhésion permet de rappeler les missions de l'ERENA site d'appui aquitain et les collaborations possibles avec les professionnels et les établissements de santé, sanitaires et ESSMS de la région, telles que :

- Intégrer le réseau des référents éthiques / d'instances éthiques des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux en ex-Aquitaine et bénéficier d'un appui au déploiement de la démarche éthique s'il le souhaite ;
- Bénéficier des ressources documentaires mises à disposition par l'ERENA ;
- Bénéficier du soutien méthodologique et documentaire aux personnes souhaitant engager et conduire des travaux de recherche ou de réflexion éthique sur les pratiques dans le domaine des sciences de la vie et de la santé ;
- Profiter du soutien de l'ERENA s'il souhaite susciter des rencontres au niveau régional ou interrégional (séminaires, conférences, journées thématiques, etc...) ;
- Etre invité à participer aux événements (débats publics, conférences, colloques...) au niveau territorial, régional ou interrégional mis en place par l'ERENA, sur les questions d'éthique et de bioéthique en santé ;
- Pouvoir bénéficier de la Cellule de soutien éthique mise en place par l'ERENA.

De son côté, l'établissement peut participer au programme régional de l'ERENA et mettre en œuvre de la démarche éthique en son sein.

>> DEMANDER A [RECEVOIR LE BULLETTIN D'ADHESION](#) auprès de l'ERENA site d'appui aquitain

Le Réseau des Référents éthiques en Aquitaine

L'ERENA Site Aquitain développe un réseau de référents d'instances éthiques des établissements sanitaires et médico-sociaux en en Aquitaine (Réseau des Référents éthiques). Son objectif : partager des ressources, développer et maintenir des liens entre les instances éthiques du territoire.



**Réseau des
Référents
éthiques**
en Aquitaine

Vous pouvez y participer !

Déclarer un référent et/ou une instance éthique

Vous pouvez déclarer la personne en charge de l'éthique dans votre établissement ou votre structure (vous-même ou un(e) collègue) ainsi que l'instance éthique [en remplissant le formulaire mis à votre disposition EN CLIQUANT ICI](#).



Un réseau des référents éthiques pour :

- Recenser les structures de réflexion éthique en ex-Aquitaine
- Proposer des rencontres annuelles avec ateliers méthodologiques, et conférences sur des grandes thématiques éthiques
- Mettre à disposition de l'information
- Favoriser la formation
- Faciliter le partage d'expérience (petites structures, situations complexes, interdisciplinarité, mise en place de structures de réflexion éthique dans les établissements)

Retrouvez les [synthèses des dernières rencontres des Référents éthiques en Aquitaine](#).



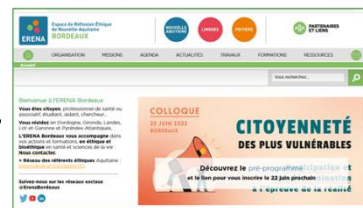
MEMO

Les ressources mises à votre disposition sur le site Internet ERENA Site Aquitain

- > [AGENDA](#)
- > [ACTUALITÉS](#)
- > [ÉVÉNEMENTS ERENA BORDEAUX](#)
- > [CRÉER ET ANIMER UNE INSTANCE ÉTHIQUE](#)
- > [FICHES REPÈRES EN ÉTHIQUE CNERER](#)
- > [S'INFORMER SUR LA FIN DE VIE ET PROJET DE LOI À VENIR](#)
- > [REPLAYS ET PODCASTS](#)

L'ERENA SITE AQUITAIN, C'EST AUSSI :

- Une **Lettre d'information mensuelle**
- Un **site internet** avec des ressources : agenda, actualités, replays, synthèses...
<https://bordeaux.espace-ethique-na.fr>
- Une présence sur les **réseaux sociaux**





LE COMITE ETHIQUE : FOCUS SUR LA CHARTE ET LE REGLEMENT INTERIEUR

Par le Pr Véronique Avérous, directrice de l'ERENA site d'appui aquitain, et le Dr Geneviève Pinganaud, membre du comité exécutif de l'ERENA site d'appui aquitain

Introduction

Le comité éthique d'établissement :

- Est l'instance chargée d'y conduire la réflexion éthique. Il est indépendant et rend des avis.
- Sa composition est pluridisciplinaire et pluri-professionnelle : professionnels médicaux, professionnels non médicaux, juriste, philosophe...
- Ses missions :
 - Analyse des situations cliniques ou autres cas pratiques complexes et singuliers dont il est saisi
 - Un groupe de travail peut être constitué par des membres de cette assemblée, aux fins d'étudier un problème éthique

Il n'y a pas de cadre juridique précis posant le cadre et le fonctionnement d'un comité d'éthique.

Cependant, des lois ont posé le cadre de ce que peut être l'éthique dans une institution :

- La **loi du 4 mars 2002** a ainsi renforcé le droit des malades, a favorisé leur autonomie et la création de partenariats de soins. Cette loi a institué, entre autre, l'obligation de la recherche de consentement ou d'assentiment.
- La **loi du 22 avril 2005** reconnaît aux personnes le droit d'exprimer leurs volontés dans la limitation ou l'arrêt des traitements curatifs par le refus de soins, exprimé dans le cadre de directives anticipées ou non, et la personne de confiance.
- La **loi du 2 février 2016** créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie a, quant à elle, renforcé le droit de la personne d'exprimer sa volonté via les directives anticipées rendues contraignantes et opposables et aussi renforcé le rôle de la personne de confiance.

En parallèle, les autorités sanitaires (Haute Autorité de Santé – HAS et Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux - ANESM) ont pu proposer des recommandations pratiques et utilisables :

- **HAS - Manuel de certification V2010 et V2014** > Partie 1 « Management stratégique » > Critère 1c « Démarche éthique » :
- **Manuel de certification V2020** > Chapitre 3 Etablissement > 3.4-04 L'établissement promeut et soutient le recours au questionnement éthique par l'ensemble des acteurs
- « **Recommandations de bonnes pratiques professionnelles : Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux** », ANESM, 2010 :
https://bordeaux.espace-ethique-na.fr/obj/original_20190717155657-reco_ethique_anesm_.pdf
- **HAS – Manuel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, mars 2022** :

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2022-03/manuel_devaluation_de_la_qualite_essms.pdf

2.1.1 - Les professionnels identifient en équipe les questionnements éthiques propres à la personne accompagnée.

2.1.2 - Les professionnels associent la personne et son entourage, aux questionnements éthiques, liés à son accompagnement.

2.1.3 - Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés au questionnement éthique.

2.1.4 - L'ESSMS organise le questionnement éthique en associant l'ensemble des acteurs (personne accompagnée, professionnels, partenaires) et participe à des instances de réflexion éthique sur le territoire.



Il faut mettre en place un **cadre précis** si l'on souhaite que la réflexion, la discussion, l'analyse soient constructives. La **charte** et le **règlement intérieur** permettent de définir ce cadre et de poser les règles de création et de fonctionnement du comité d'éthique.

Charte :

Définition :

Ensemble de valeurs et d'engagements portés par une structure. Ce document est rédigé de manière synthétique et fréquemment sous forme de liste.

Contenu :

Missions

Principes de fonctionnement :

- Indépendance
- Pluridisciplinarité = pluralité des regards
- Ecoute
- Respect du secret professionnel
- Confidentialité des débats
- Engagement des membres

Règlement intérieur :

Définition :

Sur le modèle des associations, les structures de réflexion éthique peuvent être régies par des statuts ou un règlement intérieur, qui leur fixe un cadre, tant dans leurs buts que dans leur fonctionnement.

Contenu :

- l'objet de l'instance : pour un comité d'éthique, l'objet est le questionnement autour de thématiques ou de situations complexes concrètes; cet objet peut ensuite être décliné en activités

- ses activités : ex : avis / aide à la réflexion concernant des situations complexes ; organisation de groupes de travail thématiques, organisation de conférences, information et sensibilisation des professionnels et des usagers à la démarche éthique...

- sa gouvernance (bureau, assemblée... et les rôles attribués à ces instances)

- la composition de l'instance, les rôles (président, vice-président si besoin, secrétaire...), la nomination des membres (appel à candidatures, veiller à la pluridisciplinarité, appel à des membres extérieurs à l'établissement/usagers ou représentants...)
- l'assiduité des membres
- le volontariat des référents éthiques, membres d'instances éthiques pour cette activité professionnelle non rémunérée
- son mode de fonctionnement, la fréquence des réunions (régularité), le lieu de réunion
- les modalités du déroulé de la réunion : dont la désignation d'un animateur pour l'animation des discussions et des débats, les modalités de circulation de la parole (libre parole, sans jugement ; égalité des paroles).
- les modalités de saisine, d'analyse de la saisine
- les modalités de traçabilité des discussions et de la délibération collective et de leur diffusion
- une obligation de moyens et non de résultats



Vous pouvez, si vous le souhaitez (sans obligation !), nous envoyer vos projets de charte et de règlement intérieur, pour information, pour relecture et/ou pour partage.

Contact : erena.bordeaux@chu-bordeaux.fr



CONFERENCE « L'éthique en institution »

Par Judith Fischer, infirmière formatrice, .

>> [LIRE LE TEXTE ORIGINAL DE MADAME FISCHER](#)



PRESENTATION DU BEE : BAGATELLE ESPACE ETHIQUE

Par le Dr Julie Pouget, médecin de soins palliatifs, Chef de Pôle Soins de support et Parcours patient, Coordinatrice Pôle palliatif, Présidente du BEE – Maison de Santé Protestante de Bagatelle (MSPB)

Le comité éthique de la MSPB Bagatelle est ancien. Il était initialement composé essentiellement de directeurs et des administrateurs du Conseil d'Administration.

Ma prédécesseur à la présidence du Comité a progressivement modifié le règlement intérieur et notamment la constitution du comité éthique en y intégrant des représentants des différentes professions de la Fondation qui réunit des acteurs du sanitaire, du domicile, du médicosocial et de l'enseignement.

Le COVID et les mouvements des personnels ont fait perdre la majorité des acteurs engagés dans le Comité d'éthique.

En 2021, la Direction Générale m'a mandaté pour relancer la dynamique du Comité. J'en ai repris l'organisation et refondé un collectif sur appel à candidature. La présidence a été votée en septembre lors de la première réunion du Comité nouvellement constitué.

J'ai demandé à la Direction Générale de pouvoir former tous les nouveaux membres du comité. Tous les membres du comité et quelques volontaires engagés dans la démarche éthique ont été formés fin 2022 à la formation « Appui méthodologique à la création et à l'animation d'une instance éthique ». Cette formation a permis aux membres de créer collectivement la dynamique du comité d'éthique et d'en construire son fonctionnement au sein de l'institution. D'autres professionnels ont depuis intégré le comité éthique.

Le comité d'éthique est composé d'une vingtaine de membres parmi lesquels figurent des membres de la direction et du Conseil d'Administration (membres de droit) et des membres élus, professionnels de la Fondation.

En complément, nous avons créé le **Bagatelle Espace Ethique (BEE)**, plus flexible. Peuvent y venir tous les membres du Comité ainsi que des engagés pour l'éthique au sein de l'établissement. Le BEE n'a pas de président, et a un fonctionnement dit « horizontal ».

Un long travail a été effectué autour de la charte dans laquelle des « règles du jeu » ont été établies : se tutoyer et s'appeler par nos prénoms, enlever les vêtements professionnels (se « déshabiller » de la hiérarchie), règles d'animation... et d'assiduité. Un compte rendu est rédigé à chacune de nos rencontres de façon collective.

Nous organisons 10 réunions par an dont 2 réunions pour le comité d'éthique.

Un représentant des usagers rejoint cet automne 2024 le Comité en tant qu'invité permanent en attendant la modification du Règlement intérieur. En revanche, il ne se joindra pas encore au BEE.

Nous définissons une thématique annuelle (2023 : le consentement et ses limites ; 2024 : fin de vie avec des conférences débats 14h-17h, avec 100 personnes à chaque fois avec une méthodologie créée spécifiquement ; 2025 : spiritualité et laïcité). Nous avons fait appel à des intervenants extérieurs qui permettent d'apporter une diversité de regards.

Les membres du BEE porte un **badge** qui interpelle, avec le dessin d'une abeille. Avec ce badge et nos actions, nous commençons à être repérés dans l'établissement.



ATELIER AUTOUR DE SITUATIONS CLINIQUES :

Lors de cet atelier, il était proposé de présenter un cas clinique et d'en discuter, comme cela pourrait être fait en comité d'éthique, et de voir de quelle manière le groupe engage la définition du questionnement éthique et son analyse en pluridisciplinarité.

En préambule de l'exercice, le Pr Véronique Avérous a rappelé les grandes lignes de l'analyse d'une saisine.

La saisine

La réflexion éthique = réfléchir collectivement et en pluridisciplinarité à une situation complexe concrète présentant une problématique éthique

- L'objectif de la démarche est de passer du (des) problème(s) posé(s) par la situation au questionnement éthique

Dans quel but ?

- Comprendre afin d'agir au mieux dans le respect de la dignité des personnes (patients, résidents)
- Donner du sens aux pratiques
- Apporter soutien et conseils en situation complexe

Quand saisir le comité d'éthique ?

- Le comité éthique est souvent sollicité en amont, dans une situation clinique complexe en cours, pour une aide à la décision médicale entre deux solutions dont aucune n'est idéale.
- Mais le comité éthique peut aussi être sollicité dans des situations où la décision médicale est claire, mais l'équipe a du mal à accepter la décision, et la mettre en place : le travail sur soi fait partie de la réflexion éthique
- Il est possible de proposer une rencontre a posteriori afin de permettre de travailler sur des situations qui ont mis mal à l'aise une équipe.

Qui peut saisir le comité d'éthique ?

- Cela peut être une personne seule (professionnel, résident ou membre de la famille d'un résident), de manière confidentielle ou non, ou une équipe.

Quel que soit le mode de formalisation de cette réflexion collective, des règles de base président à son élaboration :

- Un temps et un espace dédiés
- La sollicitation de l'ensemble des acteurs du terrain
- Le respect de la collégialité et de la pluriprofessionnalité
- Une animation (éthique de la discussion) permettant l'expression des différents points de vue : argumentation; la parole permet d'avancer dans la réflexion
- Des principes de fonctionnement : neutralité, indépendance, confidentialité, bienveillance, régularité, engagement

Focus sur La Démarche décisionnelle éthique (DDE)

« La démarche pour une décision éthique (DDE) est une aide méthodologique de prise de décision en situation de crise, au lit du malade et en équipe. Cette démarche est le fruit de 15 années de travail et de réflexion éthique auprès de malades atteints de cancer, de maladies polyhandicapantes ou mortelles.

La DDE est une démarche de décision qui repose sur un canevas rythmé en trois temps : inventaire précis, délibération interdisciplinaire et décision.

Il s'agit d'une aide méthodologique pour aider à la prise d'une décision, toujours singulière et unique pour chaque patient concerné. »

(de Jean-Marie Gomas. Source : Article EM Consult « [Démarche pour une décision éthique](#) » - 09/07/09)



Pour la réalisation de **l'inventaire**, il est possible de s'appuyer par exemple sur cette grille proposée par le Dr Thibaud Haaser (voir plus bas dans les **ressources**)

Eléments de contexte		
= Liste exhaustive de tous les éléments de la situation = Objectif : ne pas passer à côté d'un élément		
Contexte singulier du patient	Eléments somatiques	
	Eléments psychologiques	
	Biographie	
	Modes de vie/Contraintes	
	Culturel/Représentationnel/Spirituel	
	Informations du Patient	
	Volonté du patient (directe/DA)	
	Capacité décisionnelle du patient	
	Personne de confiance Proches/Famille	
Contexte soignant	Scientifique/Technique	
	Déontologique	
	Conditions singulières d'exercice du soin pour le patient	
	Représentations, perceptions des soignants	
	Divergences/Convergences d'opinions dans l'équipe	
Contexte collectif	Juridique	
	Normes culturelles ou sociales	
	Système de soin (disponibilité)	
	(Economique? Ecologique?)	

Récit clinique = inventaire

- **Situation problématique / complexité identifiée** pour identifier le caractère éthique de la question
- **Questions soulevées par la situation**
- **Analyse du récit clinique recueilli / tracé / donné (patient, proches, équipe)**
- **Questionnement éthique (naît d'un malaise)**
- **Tensions identifiées entre plusieurs principes éthiques**

>> Consulter le [Powerpoint](#) réalisé par M. Gomas pour un congrès de la SFAP

La délibération

La meilleure réponse éthique émerge de la discussion (*Éthique de la discussion* de J. Habermas) :

- Argumentation rationnelle
- Authenticité
- Égalité
- Générosité

Avec un postulat : que chaque membre du comité éthique s'engage à pouvoir changer d'opinion si quelqu'un présente un argument contraire mais intéressant : engager cette personne à préciser ses arguments (= la générosité d'Habermas) = agir communicationnel

Le devenir de l'analyse de la saisine

- Saisine sur un cas clinique particulier = pour des questions de confidentialité, retour à l'équipe seule ou prévoir un travail d'anonymisation avant la mise à disposition du compte-rendu/de la synthèse sur l'intranet de l'établissement par exemple
- Saisine sur une question générale / institutionnelle = une diffusion plus large est alors intéressante, et peut-être proposée aussi aux usagers.



Il est important de **dater les comptes-rendus** pour éventuellement pouvoir les actualiser, et les faire évoluer au regard des évolutions de la loi, des recommandations.



Quelques ressources :

- **Rappel de la proposition méthodologique en éthique clinique présentée par le Pr T. Haaser et Mme S. Marty**
 - > [Lien vers la présentation](#)
- **Ouvrage « Récits cliniques, conflits de valeurs, de l'éthique médicale à la décision concrètes » - Presses Universitaires de Provence, 2019**
 - > [Lien vers l'ouvrage](#)
- **Analyse éthique d'un cas concret, par Fabrice Gzil, Espace éthique d'Ile-de-France, janvier 2024, 42 mn.**
 - > [Lien vers le replay](#)



QU'EST-CE QUE L'ERENA Site d'appui Aquitain ?

Créés par la loi de bioéthique du 6 août 2004, les Espaces de Réflexion Éthique Régionaux (ERER) sont structurés par l'Arrêté du 4 janvier 2012 qui définit leurs contours et leurs missions. Ils ont vocation à susciter et coordonner les initiatives en matière d'éthique dans le domaine des sciences de la vie et de la santé.

Depuis 2014, l'Espace de Réflexion Éthique d'Aquitaine (EREA) **contribue au développement de la culture éthique sur son territoire**. Dans le cadre de la réforme territoriale de l'Etat et des nouvelles régions, certains ERE ont fusionné. **L'Espace de Réflexion Éthique de Nouvelle Aquitaine (ERENA) est né en février 2018 de la fusion des ERE d'Aquitaine (EREA), du Limousin et de Poitou Charentes**. Afin de permettre un maillage territorial et une éthique de proximité, l'ERENA conserve son implantation sur chaque territoire correspondant aux anciennes régions.

L'ERENA Site Aquitain déploie ainsi ses missions de formation, d'accompagnement, d'information et de sensibilisation, de partage de connaissances et d'observatoire des questions éthiques et de bioéthique en ex-Aquitaine (Dépts 24, 33, 40, 47 et 64). **Il développe des partenariats et des collaborations** avec les universités du territoire, les réseaux régionaux, des partenaires privés et publics, CCNE, CNERER, etc.

Il a aussi pour rôle de promouvoir le débat public et de faciliter les rencontres et les échanges interdisciplinaires entre professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux, représentants associatifs, universitaires intervenant dans le domaine des sciences de la vie et de la santé.

L'ERENA Site Aquitain organise chaque année un colloque (Fin de vie, Précarité et accès aux soins, Laïcité et soins, Éthique et management, Secret professionnel partagé, Expertise en santé...), et des débats citoyens (Fin de vie et obstination déraisonnable, Don d'organes, Transhumanisme, Prévention en santé et libertés, Annonce de la maladie, Accès aux soins...). **Il participe à la formation initiale et continue des professionnels de santé. Il anime un réseau de référents et d'instances éthiques sur son territoire.**





Espace de Réflexion Éthique
de Nouvelle-Aquitaine
SITE AQUITAIN



Espace de Réflexion Éthique
de Nouvelle-Aquitaine
SITE AQUITAIN

CHU de Bordeaux, Groupe
Hospitalier Saint André
1 rue Jean Burguet
33075 BORDEAUX Cedex
Tél. : 05 57 65 69 74
erena.bordeaux@chu-bordeaux.fr

<https://bordeaux.espace-ethique-na.fr>

